



Société Civile de la République
Démocratique du Congo

MANIFESTE DE KASANGULU

www.manifestecitoyenrdc.org

© Juin 2026

**Document citoyen de mobilisation, de vigilance
républicaine et d'engagement collectif pour le
sursaut national, la paix durable et le redressement
de la République Démocratique du Congo**

©Juin 2026

Manifeste citoyen pour le sursaut national, la paix durable et le redressement de la République Démocratique du Congo

« Kasangulu, 11, 12, 13 juin 2026 »

Le redressement du Congo commencera lorsque chaque citoyen cessera de demander seulement ce que la République doit lui donner, mais commencera aussi à se demander ce qu'il doit faire pour que la République survive, se relève et serve enfin son peuple.

I. DECLARATION DE PRINCIPE : REFUS ET AFFIRMATION

Nous refusons la résignation et nous refusons la prédation. Nous refusons l'impunité, mais nous refusons également la corruption morale, l'abandon et la manipulation de la jeunesse, la banalisation des massacres, la manipulation politicienne des identités, la trahison et la confiscation de la République.

Nous affirmons que la République Démocratique du Congo n'est pas condamnée à demeurer un grand pays humilié par la pauvreté, l'insécurité, l'injustice et la dépendance. Le Congo se relèvera quand ses filles et ses fils patriotes cesseront d'être de simples spectateurs de la crise pour devenir des acteurs engagés de son redressement.

Nous appelons donc à un **sursaut national**, lucide et non violent, enraciné dans la responsabilité citoyenne, porté par la société civile plurielle : les communautés, les femmes, les jeunes, les confessions religieuses, les syndicats, les corporations, les sociétés savantes et universitaires, les médias, les paysans, les entrepreneurs, les artistes, la diaspora et toutes les consciences attachées à la dignité du peuple congolais.

« L'heure n'est ni à la résignation, ni à l'intrigue. Elle est à l'action, à la vérité, à l'organisation et à la responsabilité ».

II. PREAMBULE : POURQUOI CE MANIFESTE

Nous, citoyens congolais, acteurs de la société civile, forces vives communautaires, intellectuelles, spirituelles, professionnelles, économiques, culturelles et sociales de la République Démocratique du Congo, affirmons que notre pays traverse une crise d'une gravité historique. Cette crise n'est ni un accident passager, ni une fatalité, ni la conséquence d'un destin maudit. Elle est le produit d'un système de prédation, d'un affaiblissement prolongé de l'État, d'une souveraineté disputée, d'une justice fragilisée, d'une économie essentiellement extravertie, d'une culture d'impunité et d'une rupture profonde entre l'autorité publique et le bien commun.

Le Congo possède des terres, des minerais, des eaux, des forêts. Mais le Congo possède surtout des cultures, des intelligences, des femmes et une jeunesse capables de porter une grande ambition nationale. Pourtant, ce potentiel demeure trop souvent neutralisé par la guerre, la corruption, les contrats opaques, la dépendance économique, la faiblesse des services publics, la manipulation politique, une autonomie locale et provinciale défailante, la précarisation des familles et la perte progressive du sens de la République.

Nous refusons que le peuple congolais soit condamné à vivre dans le paradoxe d'un pays stratégique pour le monde, mais incapable d'assurer à ses citoyens la sécurité, la justice, l'éducation, la santé, le travail, la mobilité, l'électricité, l'eau, la dignité et l'espérance. Nous refusons que la souffrance nationale soit traitée comme une routine administrative ou comme un simple fait divers politiques.

La société civile congolaise ne prétend pas se substituer aux institutions de la République. Elle assume cependant son rôle historique de **conscience morale**, de **force de veille**, de **médiation**, de **proposition**, de **mobilisation citoyenne** et de **contrôle démocratique**. Elle doit désormais passer d'une indignation dispersée à une action organisée ; d'une dénonciation ponctuelle à une vigilance permanente ; d'une parole de réaction à une stratégie de transformation.

Ce manifeste n'est pas un programme de parti. Il n'est pas une candidature. Il n'est pas une manœuvre de pouvoir, non plus. Il est un appel à la responsabilité nationale, un engagement pour la renaissance de la patrie. Il s'adresse aux citoyens, aux gouvernants, aux élus, aux magistrats, aux militaires, aux policiers, aux chefs coutumiers, aux confessions religieuses, aux médias, aux entrepreneurs, aux partenaires internationaux et à la diaspora. **IL DIT CE QUE NOUS REFUSONS, CE QUE NOUS VOULONS ET CE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS A DEFENDRE.**

III. ÉTAT DES LIEUX SANS COMPLAISANCE : UNE CRISE SYSTEMIQUE

1. **La crise congolaise est d'abord une crise de souveraineté.** L'État peine à exercer pleinement son autorité sur l'ensemble du territoire national. Dans l'Est du pays, les groupes armés, les agressions extérieures, les occupations de fait, les économies criminelles, l'exploitation illicite des ressources et les violations massives des droits humains ont installé une violence durable.

Cette responsabilité doit être nommée avec clarté : l'agression extérieure et le soutien rwandais à l'AFC-M23, les groupes armés locaux et étrangers, les réseaux criminels d'exploitation des ressources, ainsi que les complicités internes qui affaiblissent l'autorité de l'État, doivent être documentés, dénoncés et combattus par les voies républicaines, sans haine contre les peuples et sans confusion entre les responsabilités politiques, militaires et économiques.

Mais la crise sécuritaire ne se limite pas à l'Est. Les tensions intercommunautaires, les conflits fonciers, les menaces transfrontalières, les violences périurbaines, la faiblesse de la police de proximité et l'absence de mécanismes d'alerte précoce montrent que l'ampleur du problème sécuritaire s'étend sur l'ensemble du territoire national.

2. **Cette crise est aussi humanitaire.** Des familles sont déplacées et brisées, des villages sont détruits, des femmes sont violées, des enfants sont recrutés par des bandes armées, des citoyens sont arrêtés arbitrairement, des victimes meurent sans justice et des communautés entières vivent dans la peur. La nation s'habitue peu à peu à voir ses morts oubliés et ses survivants abandonnés au risque de perdre son âme.

La sortie durable de cette tragédie exige une véritable démarche de justice transitionnelle : établir la vérité sur les crimes, poursuivre les responsables, indemniser les victimes et garantir la non-répétition par des réformes institutionnelles, sécuritaires, judiciaires et mémorielles. La paix qui efface les victimes prépare de nouvelles violences ; la paix qui reconnaît la vérité ouvre un avenir commun.

3. **La crise congolaise est également une crise de gouvernance.** Trop souvent, l'État est traité comme un instrument de rente, de nomination, de protection clanique ou de récompense partisane. L'administration est affaiblie par le clientélisme, la corruption, le manque de planification, l'absence de sanction et la confusion entre l'intérêt public et les intérêts

privés. Les réformes, souvent théoriques, buttent face au mur de la volonté politique, de la disponibilité de moyens et de la redevabilité des dirigeants.

4. **La justice, qui devrait être le dernier rempart du citoyen, est elle-même paralysée.** La corruption judiciaire, les interférences politiques, les détentions arbitraires, la lenteur des procédures, la précarité carcérale, les conflits fonciers et les jugements iniques nourrissent la défiance envers l'État. Quand la loi protège les puissants et inquiète les faibles, elle cesse d'être une loi républicaine pour devenir un instrument de domination.
5. **L'économie congolaise, toujours extravertie jusqu'à présent, a du mal à mettre en place des chaînes de valeur locales,** laissant émerger des circuits, généralement opaques, au service de systèmes rentiers, et de plus en plus à la merci de mafias étrangères. Les ressources naturelles nationales, au lieu de financer l'éducation, la santé, les routes, l'industrialisation, la création de la richesse nationale, de la classe moyenne, de l'emploi et le développement de l'épargne nationale, alimentent trop souvent, selon des dynamiques documentées, des réseaux opaques et nourrissent des conflits.
6. **Comment comprendre que le Congo exporte trop souvent des matières premières sans transformation suffisante pour importer ensuite des produits finis issus de ses propres richesses.** Cette économie de la rente et de prédation doit céder la place à une économie de production.
Dans ce domaine, la rigueur factuelle est indispensable : il ne suffit pas de dénoncer la rente ; il faut exiger la publication des contrats, la traçabilité des minerais stratégiques, la cartographie souveraine des ressources, l'audit des exonérations, la transparence des recettes et la surveillance citoyenne des engagements économiques qui lient l'État, les entreprises et les partenaires extérieurs.
7. **La démocratie congolaise souffre d'une perte de confiance.** Les élections sont nécessaires. Mais elles ne suffisent pas si elles sont coûteuses, contestées, mal expliquées, instrumentalisées ou coupées de la participation quotidienne des citoyens. La démocratie ne doit pas être un rituel électoral périodique. Elle doit devenir une discipline permanente de contrôle, de débat, d'agency, de redevabilité et de service public.
8. **La crise est, enfin, éthique.** La corruption n'est plus seulement un délit. Elle est devenue un langage social, une stratégie de survie, un modèle de réussite et une méthode d'accès au pouvoir. Le favoritisme menace le mérite. L'achat des consciences détruit la citoyenneté. Le tribalisme affaiblit la nation. La peur étouffe la vérité. Le cynisme remplace l'espérance. Sans réarmement éthique, aucune réforme institutionnelle ne suffira.

Le tableau ci-contre résume les domaines de crise, les menaces que ces domaines représentent pour la république, ainsi que les exigences d'action citoyenne requises.

Il convient toutefois de hiérarchiser les urgences sans nier leur interdépendance.

- La première urgence est la protection des vies humaines et la refonte de l'appareil de sécurité et de défense, car aucune réforme durable ne peut s'enraciner dans la peur.
- La deuxième est la justice, notamment la justice transitionnelle, car aucune paix ne sera stable si les crimes demeurent sans vérité, sans réparation et sans garanties de non-répétition.
- La troisième est la restauration de la bonne gouvernance publique et de la souveraineté économique, car un État sans probité, sans ressources maîtrisées et sans services de base perd la confiance du peuple.

Cette hiérarchie n'oppose pas les urgences entre elles. Elle indique seulement l'ordre de gravité et de méthode : **protéger, rendre justice, réformer, produire, contrôler et transmettre.**

DOMAINE DE CRISE	CE QUI MENACE LA REPUBLIQUE	EXIGENCE CITOYENNE
Sécurité	Groupes armés, agression, violences locales, faiblesse de protection des civils	Réforme sécuritaire, alerte communautaire, protection des populations
Gouvernance	Clientélisme, corruption, opacité, administration politisée et très bureaucratique, non-respect des droits humains	Transparence, compétence, sanction, service public
Justice	Impunité, détentions arbitraires, interférences, crise foncière, conditions carcérales	Indépendance judiciaire, réparation, vérité, accès à la justice, humanisation des conditions d'incarcération
Économie	Rente extractive, exportation brute, contrats opaques	Transformation locale, audit, production nationale
Démocratie	Élections contestées, manipulation identitaire, institutions capturées	Participation, observation, réforme électorale, contrôle citoyen
Morale et éthique publique	Banalisation, voire apologie du vol, achat des consciences, attentisme	Éducation civique, exemplarité, mérite, dénonciation protégée
Diplomatie et accords	Déphasage du système diplomatique, accords opaques, suivi insuffisant, instrumentalisation géopolitique de la crise	Mise à niveau de la diplomatie, valorisation des diplomates de carrière, pédagogie publique, ratification régulière, veille citoyenne sur les engagements internationaux

IV. LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE : DEFENDRE LE PACTE REPUBLICAIN, REFUSER LA MANIPULATION

La question constitutionnelle est aujourd'hui trop importante pour être abandonnée aux calculs partisans, aux peurs simplificatrices ou aux ambitions personnelles. Une Constitution n'est pas un fétiche intouchable. Elle est un pacte politique, juridique et moral entre un peuple, ses institutions et son avenir.

Par ailleurs, elle ne peut pas non plus être traitée comme un instrument opportuniste destiné à prolonger un pouvoir, à affaiblir l'alternance, à neutraliser la justice ou à contourner les garanties républicaines.

Nous affirmons donc une position de vigilance équilibrée. Autant le débat sur la Constitution ne doit pas être interdit par la peur, autant il ne doit jamais être confisqué par une composante politique. S'il doit exister, il doit être explicite, transparent, populaire, contradictoire, inclusif, documenté, référendaire et orienté vers la protection effective du peuple. Il doit associer toutes les provinces, les entités territoriales décentralisées, la classe politique et la société civile dans sa diversité : universités, confessions religieuses, organisations citoyennes, les femmes, les jeunes, les communautés rurales, les personnes vivant avec handicap, la diaspora.

Nous affirmons également que les garanties républicaines protégées par l'esprit de l'article 220 ne doivent pas être réduites à la seule question des mandats présidentiels. Elles touchent aussi à la forme républicaine de l'État, au suffrage universel, à la forme représentative du gouvernement, au pluralisme politique et syndical, à l'indépendance du pouvoir judiciaire, aux droits fondamentaux et aux prérogatives des provinces et des entités territoriales décentralisées. Toute atteinte explicite ou implicite à ces garanties doit être dénoncée.

La société civile doit donc refuser deux pièges. Le premier est le **fétichisme constitutionnel**, qui consiste à croire qu'un texte, même violé, suffit à sauver la République. Le second est la **manipulation constitutionnelle**, qui consiste à changer les règles pour protéger des intérêts du pouvoir au lieu de protéger l'intérêt général.

ENTRE CES DEUX PIEGES, NOTRE POSITION EST CLAIRE : LA CONSTITUTION DOIT REDEVENIR UN PACTE VIVANT, RESPECTE, COMPRIS, ENSEIGNE, CONTROLE ET SANCTIONNE LORSQU'IL EST VIOLE.

Dans le tableau synoptique ci-contre, nous identifions les lignes de vigilance constitutionnelle, ce que nous refusons, ainsi que ce que nous exigeons :

LIGNE DE VIGILANCE CONSTITUTIONNELLE	CE QUE NOUS REFUSONS	CE QUE NOUS EXIGEONS
Alternance démocratique	Présidence indéfinie, contournement des mandats, confiscation du suffrage	Respect de l'alternance, référendum authentique, débat public loyal
État de droit	Justice aux ordres, impunité des violations constitutionnelles	Indépendance judiciaire, sanctions effectives, contrôle citoyen
Décentralisation	Recentralisation, provinces sans moyens, élections locales toujours différées	Autonomie réelle des provinces et ETD, ressources, élections locales
Pluralisme	Capture des partis, syndicats, médias ou organisations citoyennes	Libertés publiques, pluralisme politique et syndical, presse indépendante
Pédagogie populaire	Débat réservé aux élites ou instrumentalisé par les slogans	Éducation civique, traduction en langues nationales, forums provinciaux

Nous ne voulons pas d'un débat constitutionnel de palais et des élites. Nous voulons un débat du peuple. Nous ne voulons pas d'une Constitution écrite par et pour les gouvernants. Nous voulons un pacte républicain qui protège les citoyens contre l'arbitraire, la prédation, la fraude, la guerre, l'impunité et la confiscation de l'avenir.

V. DIPLOMATIE, ACCORDS REGIONAUX ET VIGILANCE INTERNATIONALE

La crise congolaise ne se joue pas seulement à l'intérieur de nos frontières. Elle se déploie dans un environnement régional et international où se croisent les intérêts sécuritaires, économiques, diplomatiques et géostratégiques. La société civile doit donc suivre avec lucidité les initiatives de l'Union africaine, des Nations Unies, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de la Communauté de l'Afrique de l'Est et des autres cadres de médiation qui affectent directement la souveraineté, la paix et la sécurité des populations congolaises.

Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les cadres évoqués autour des résolutions 2773 et 2808, ainsi que les Accords de Washington et tout accord à portée sécuritaire, économique ou minière, doivent être rendus compréhensibles au peuple. Lorsqu'un accord engage le territoire, les ressources, la sécurité, les réfugiés, les déplacés, les frontières, les minerais stratégiques ou les relations avec les États voisins, il doit faire l'objet d'une pédagogie publique, d'un suivi citoyen et, lorsque le droit l'exige, d'une ratification régulière.

Nous refusons les arrangements secrets lorsqu'ils hypothèquent l'avenir national. Nous refusons également l'isolement qui laisserait le Congo seul face aux rapports de force. Nous voulons une diplomatie de vérité, de souveraineté, de transparence et de redevabilité, dans laquelle la société civile agit comme corps intermédiaire, veilleuse démocratique et force de pédagogie populaire. A ce titre, nous affirmons notre plein engagement en faveur d'une diplomatie citoyenne.

VI. NOTRE VISION : PASSER DE L'ÉTAT DE PREDATION A L'ÉTAT DE SERVICE

Le redressement de la RDC exige un changement de paradigme.

Il ne suffit pas d'améliorer marginalement les institutions. Il faut transformer la logique même de l'État. La République doit passer d'un État perçu comme instrument de domination, de rente et d'exclusion à un **État de service**, protecteur, transparent, efficace, juste et responsable devant les citoyens.

Un **État de service** ne se mesure pas seulement à l'existence d'institutions formelles. Il se mesure à la sécurité du citoyen, à la qualité de la justice, à l'accès à l'école, à la disponibilité des soins, au salaire payé à temps, au budget publié, au contrat audité, au policier qui protège au lieu d'extorquer, au fonctionnaire recruté par mérite, à la route qui relie le village au marché, à la communauté consultée avant l'exploitation de ses terres et à la femme protégée contre la violence, aux efforts tangibles déployés pour la création d'une classe moyenne et au développement de l'épargne nationale.

Cette vision repose sur cinq principes :

- Le premier est la **souveraineté intégrale** : territoriale, sécuritaire, économique, alimentaire, énergétique, numérique, écologique et culturelle ;
- Le deuxième est la **redevabilité** : toute autorité qui exerce une responsabilité publique doit rendre compte ;
- Le troisième est la **justice** : aucun développement durable n'est possible dans l'impunité ;
- Le quatrième est la **production nationale** : le Congo doit transformer son potentiel en richesse réelle afin de nourrir son peuple, créer ses emplois et maîtriser ses chaînes de valeur, favoriser le développement de sa classe moyenne ;
- Le cinquième est la **citoyenneté active** : le peuple ne doit plus être spectateur de son destin, mais acteur organisé du redressement national.

« Le Congo ne sera pas redressé par la seule dénonciation. Il le sera par l'organisation de la vérité, la discipline de l'action et la permanence du contrôle citoyen. »

Notre théorie du changement est simple : la conscience citoyenne doit devenir coordination ; la coordination doit devenir action locale ; l'action locale doit produire des preuves, des alertes, des propositions et des solidarités ; ces preuves doivent alimenter le plaidoyer provincial, national, régional et international ; et ce plaidoyer doit contraindre les institutions à rendre compte. Ainsi, l'indignation cesse d'être un cri solitaire pour devenir une force organisée, mesurable et durable.

VII. NOS LIGNES ROUGES

Un manifeste ne vaut que s'il nomme ce qui n'est plus acceptable.

Nous affirmons donc six lignes rouges non négociables. Elles ne sont pas des slogans de circonstance. Elles sont les limites morales et politiques au-delà desquelles la République se défait. Ces lignes rouges, fondatrices pour le renouveau du Congo, déterminent notre action ainsi que le combat citoyen auquel nous engageons le peuple congolais :

1. **Nous combattons l'impunité.** Aucun crime grave, aucun massacre, aucune violence sexuelle, aucun détournement massif, aucune fraude foncière, aucune répression illégale et aucune corruption publique ne doivent être traités comme de simples incidents administratifs ou politiques. La paix sans justice est une suspension fragile de la douleur.
2. **Nous combattons l'opacité dans la gestion des ressources nationales.** Les contrats miniers, forestiers, pétroliers, fonciers, infrastructurels et sécuritaires qui engagent le patrimoine commun doivent être connus, audités, publiés et débattus. La souveraineté n'est pas compatible avec des arrangements secrets qui appauvrissent les communautés et hypothèquent l'avenir.
3. **Nous combattons la manipulation identitaire.** La diversité congolaise est une richesse nationale. Elle devient une arme lorsque des acteurs politiques, économiques, communautaires ou étrangers l'utilisent pour conquérir, conserver ou négocier le pouvoir. Aucun projet national ne peut être bâti sur la haine du voisin.
4. **Nous combattons la confiscation démocratique.** Les élections, les institutions, les libertés publiques, les médias, la justice, les administrations, les syndicats et les organisations citoyennes ne doivent pas être capturés par des intérêts partisans, privés, claniques ou étrangers de quelque bord que ce soit.
5. **Nous combattons la corruption morale.** Une société qui applaudit le voleur puissant et méprise le citoyen honnête détruit son avenir. La réussite doit redevenir liée au mérite, au travail, à la compétence, au service et à l'intégrité.
6. **Nous combattons la manipulation constitutionnelle.** Aucun débat sur la Constitution ne peut servir à affaiblir l'alternance, à neutraliser le suffrage universel, à subordonner la justice, à réduire le pluralisme, à recentraliser abusivement le pays. Tout autant, aucune lecture volontairement biaisée ne devrait avoir pour but de priver les citoyens de leurs droits fondamentaux à une prise en main lucide de leur avenir, à un redressement efficient des institutions de la république.

Ces lignes rouges sont résumées dans le tableau synoptique ci-contre :

LIGNE ROUGE	REFUS CITOYEN	REPONSE ATTENDUE
Impunité	Crimes graves, violences sexuelles, détournements, répression	Documentation, justice, réparation, sanctions
Opacité	Contrats secrets, concessions frauduleuses, fiscalité opaque	Transparence, publication, audit, contrôle parlementaire et citoyen
Manipulation identitaire	Tribalisme, haine, stigmatisation régionale	Médiation, pédagogie, sanctions légales
Confiscation démocratique	Fraude, institutions capturées, libertés réduites	Observation citoyenne, réforme électorale, vigilance publique
Corruption morale	Achat des consciences, favoritisme, banalisation du vol et de la corruption	Éducation civique, exemplarité, dénonciation protégée
Manipulation constitutionnelle	Changement de règles pour protéger le pouvoir ou blocage de changements nécessaires pour garantir des ambitions des castes	Débat populaire, référendum loyal et constitutionnel, garanties non négociables

VIII. CINQ ENGAGEMENTS POUR LE REDRESSEMENT

Notre engagement citoyen doit être clair, mesurable et durable. Nous ne voulons pas seulement dénoncer la crise ; nous voulons contribuer à la transformer. Dans le cadre du présent manifeste, nous retenons cinq engagements majeurs :

1. **Protéger la vie humaine et la dignité des victimes.** La sécurité des civils, la lutte contre les violences sexuelles, la protection des déplacés, l'assistance aux communautés meurtries, la documentation des crimes et l'exigence de justice doivent devenir des priorités permanentes de l'action citoyenne.
Dans cet engagement, la société civile doit promouvoir explicitement les quatre piliers de la justice transitionnelle : vérité, justice, réparation et garanties de non-répétition. Cela suppose des commissions de documentation crédibles, la protection des témoins, l'assistance aux survivants, la mémoire des massacres, la lutte contre les violences sexuelles et le refus des arrangements qui sacrifient les victimes au nom d'une paix de façade.
2. **Contrôler l'État et exiger la redevabilité.** Les budgets, marchés publics, contrats miniers, dépenses sociales, projets d'infrastructures, programmes de sécurité, nominations et décisions publiques doivent être suivis, compris et contestés lorsqu'ils violent l'intérêt

général. Le citoyen n'est pas un mendiant devant l'État. Il est le titulaire de la souveraineté. Cette redevabilité doit aussi couvrir les accords diplomatiques, sécuritaires et économiques : accords de paix, accords miniers, accords de coopération militaire, engagements régionaux, protocoles frontaliers et mécanismes de suivi. Tout ce qui engage la souveraineté nationale doit pouvoir être expliqué au peuple, suivi par les citoyens et évalué au regard de l'intérêt supérieur de la Nation. Aussi, il est essentiel d'engager des réformes institutionnelles suivant les mécanismes d'Ombudsman en vue d'apaiser les relations des chefs de corps, entre eux, ainsi qu'entre eux et les administrés.

3. **Bâtir une économie de production et de dignité.** Le Congo doit transformer ses ressources, développer sa classe moyenne, soutenir ses paysans, protéger ses entrepreneurs, développer et sécuriser son épargne locale, investir dans l'énergie, investir dans la science, la recherche et la formation des jeunes, relier ses territoires, promouvoir le travail, soutenir les coopératives, développer l'industrie locale et créer des emplois pour sa jeunesse. La souveraineté politique sans souveraineté économique reste fragile.
Cette ambition suppose des instruments concrets : zones économiques spéciales orientées vers la transformation locale, fonds souverain alimenté de manière transparente par une partie des revenus stratégiques, politique de concurrence contre les monopoles de rente, encadrement des prix et de la traçabilité des minerais stratégiques, soutien aux coopératives agricoles, minières et artisanales, et mécanismes de crédit productif accessibles aux jeunes, aux femmes, aux entrepreneurs locaux, ainsi qu'aux générations futures.
4. **Réarmer moralement la nation par l'éducation civique.** Nous devons former des citoyens capables de distinguer le service de la prédation, le patriotisme de la propagande, la critique de la haine, l'autorité de l'arbitraire et la réussite du vol. L'école, la famille, les médias, les églises, les mosquées, les universités et les associations doivent redevenir des lieux de formation à la responsabilité.
5. **Organiser l'action citoyenne dans la durée.** Les citoyens doivent créer des cadres locaux d'écoute, de médiation, d'audit, d'alerte, de redevabilité, de solidarité et de mobilisation non violente. Le manifeste ne doit pas rester un texte. Il doit devenir une pratique.
Pour passer de la dénonciation à la transformation, ces cadres doivent être reliés entre eux : cellules locales, réseaux provinciaux, plateformes thématiques, alliances entre organisations, mécanismes numériques de signalement, comités de suivi des accords et **ESPACES DE DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS**. Chaque cadre doit avoir un mandat clair, des règles d'intégrité, une méthode de documentation et une obligation de rendre compte.

IX. CE QUE CHAQUE CITOYEN PEUT FAIRE MAINTENANT

Le redressement national commence par des actes simples, répétés et organisés.

Chaque citoyen peut refuser de payer ou d'exiger un pot-de-vin. Chaque parent peut parler de patriotisme, de justice, de vérité et de service à ses enfants. Chaque étudiant peut créer un club citoyen. Chaque communauté peut organiser une lecture publique du manifeste. Chaque quartier peut suivre un chantier, une école, un centre de santé ou un budget local. Chaque journaliste peut vérifier avant de publier. Chaque religieux peut prêcher la dignité plutôt que la peur. Chaque fonctionnaire peut refuser de transformer son bureau en péage. Chaque magistrat peut choisir la loi plutôt que l'ordre venu d'en haut. Chaque élu peut rendre compte. Chaque entrepreneur peut refuser la fraude. Chaque membre de la diaspora peut soutenir une initiative locale transparente, chaque détenteur de pouvoir peut veiller à la redistribution équitable de la richesse, chaque puissant peut penser à sécuriser le faible.

LA MISE EN ŒUVRE DU PRESENT MANIFESTE NE DEMANDE PAS FORCEMENT LA MOBILISATION DE GRANDS MOYENS. ELLE DEMANDE D'ABORD UNE CONSCIENCE, UNE METHODE, UNE DISCIPLINE ET UNE SOLIDARITE.

Il faut signer, lire, discuter, traduire, diffuser, surveiller, documenter, protéger, proposer et rendre compte. Il faut transformer la colère en organisation et l'espérance en méthode.

Concrètement, une cellule citoyenne peut suivre l'exécution d'un budget local, vérifier l'état d'un centre de santé, documenter une arrestation arbitraire, stopper la propagation du discours de haine, accompagner une victime vers une structure de protection, traduire une disposition constitutionnelle en langue nationale, surveiller pacifiquement un chantier public, créer un groupe de veille contre la désinformation ou organiser une rencontre entre jeunes, femmes, chefs coutumiers, journalistes et autorités locales autour d'un problème précis, proposer des priorités d'investissement au niveau local.

Le tableau ci-contre identifie dix actions citoyennes phares et ressort les effets y afférents recherchés :

N°	ACTE CITOYEN IMMEDIAT	EFFET RECHERCHE
1	Lire et faire lire le manifeste dans une communauté	Relèvement de la conscience commune
2	Former une cellule locale d'action citoyenne	Amplification de la veille et de la solidarité citoyenne
3	Suivre un service public ou un chantier local	Renforcement de la redevabilité
4	Documenter une injustice ou une violation	Établissement de la preuve

5	Refuser la corruption dans les actes quotidiens	Rupture de la chaîne de normalisation du vol, moralisation de l'action publique
6	Organiser un forum de jeunes, femmes ou leaders locaux	Participation, appropriation, transformation de l'indignation en propositions
7	Participer à la pédagogie constitutionnelle	Protection du pacte républicain contre la manipulation
8	Suivre les accords régionaux, diplomatiques et économiques engageant la RDC	Eclairage du peuple concernant la diplomatie
9	Surveiller la traçabilité des ressources et les projets productifs locaux	Amélioration de la gestion des investissement locaux
10	Reconnaître le mérite et soutenir le sacrifice des forces de défense et de sécurité	Booster le patriotisme et mobiliser la jeunesse à s'engager pour la défense de la nation

X. CHARTRE D'ENGAGEMENT CITOYEN

- Nous, signataires du présent manifeste, nous engageons à défendre la dignité du peuple congolais, la souveraineté nationale, l'intégrité du territoire, la paix, la justice, la vérité, la transparence, la cohésion nationale, la prospérité partagée et le respect du pacte républicain ;
- Nous nous engageons à lutter pour l'unité nationale et contre la balkanisation du Congo, nous nous engageons à lutter contre la corruption, l'impunité, l'injustice, la manipulation identitaire, les violences basées sur le genre, l'exploitation illicite des ressources, la désinformation, la fraude, la prédation et toute tentative de confiscation démocratique ou constitutionnelle ;
- Nous nous engageons à promouvoir l'éducation civique, l'audit citoyen, le contrôle des budgets, la protection des droits humains, la médiation communautaire, l'emploi des jeunes, l'autonomisation des femmes, la souveraineté alimentaire, la transformation locale des ressources, la protection de l'environnement, la mémoire nationale et la culture démocratique.

Notre engagement repose sur cinq principes :

- La **non-violence** ;
- L'**intégrité** ;
- L'**indépendance** ;
- La **redevabilité** ;
- La **dignité humaine**.

NOUS REFUSONS DE TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ CIVILE EN INSTRUMENT DE PARTI, de clan, de haine ou d'intérêts privés. Nous voulons une société civile forte, mais humble ; critique, mais constructive ; courageuse, mais disciplinée ; résistante, mais lucide et républicaine; indépendante, mais ouverte au dialogue.

Serment de refondation citoyenne

Je m'engage, en tant que citoyen(ne) congolais(e), à ne jamais banaliser la corruption, à ne jamais me taire devant l'injustice, à défendre la vérité, le mérite, la dignité humaine et le pacte républicain, à servir la Nation avant tout intérêt personnel, partisan, ethnique ou clanique, et à œuvrer avec courage, discipline et intégrité pour la renaissance de la République Démocratique du Congo.

XI. APPEL FINAL : ORGANISER LE SURSAUT

LE CONGO N'EST PAS CONDAMNE. Il est blessé, fragilisé, trahi parfois, **MAIS IL N'EST PAS VAINCU.** Sa force demeure dans son peuple, dans ses communautés, dans sa jeunesse, dans ses femmes, dans ses paysans, dans ses enseignants, dans ses soignants, dans ses entrepreneurs, dans ses artistes, dans ses croyants, dans ses résistants anonymes et dans toutes les consciences qui refusent de vendre l'avenir national au prix du silence.

MAIS L'ESPERANCE NE SUFFIT PAS. Elle doit devenir méthode. **LA COLERE NE SUFFIT PAS.** Elle doit devenir discipline. **LE PATRIOTISME NE SUFFIT PAS.** Il doit devenir service. **LA SOCIETE CIVILE NE PEUT PLUS SE CONTENTER DE DENONCER APRES LES CATASTROPHES ;**

elle doit anticiper, organiser, proposer, surveiller et mobiliser. Elle doit parler d'une voix forte sans devenir uniforme, agir ensemble sans étouffer la diversité, **DIALOGUER AVEC L'ÉTAT SANS SE COMPROMETTRE ET CRITIQUER SANS DETRUIRE.**

La République Démocratique du Congo a besoin d'un nouveau pacte national fondé sur la vérité, la justice, la souveraineté, le travail, le mérite, la mémoire, la solidarité, la responsabilité et la protection effective de la Constitution contre toutes les formes de manipulation. **CE MANIFESTE EST UNE CONTRIBUTION A CE PACTE.** Il n'est pas une fin ; il est un point de départ.

Nous appelons chaque Congolaise et chaque Congolais à sortir de la résignation, à refuser l'indifférence, à rejoindre l'effort collectif de refondation et à faire de son quartier, de son village, de son école, de son université, de son entreprise, de sa paroisse, de sa mosquée, de son association et de son territoire un **ESPACE DE VIGILANCE, DE VÉRITÉ, DE JUSTICE ET DE SERVICE.**

*« Le Congo ne sera pas redressé par la seule dénonciation.
Il le sera par l'organisation de la vérité, la discipline de l'action
et la permanence du contrôle citoyen. »*